

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 17 octobre 2017

Personnes présentes : Mme BARBE, Mme BALDERACCHI, Mme DAGAUT, Mme BA, Mme KLUSIEWICZ, Mme JOANTEGUY, M. Vours.

Absentes excusées :

➤ Rôle du conseil d'école et des parents élus

- Avec la loi d'orientation et de refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, la composition et les compétences du conseil d'école ont été modifiées pour reconnaître l'intercommunalité et prendre en compte les questions autour de la vie scolaire.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Le conseil d'école peut désormais être amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire (article L. 411-1 du code de l'éducation). **Il donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.**

Le conseil d'école donne un avis sur les actions menées contre toutes les formes de violence et de discrimination, **en particulier de harcèlement.**

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

- 1° Vote le règlement intérieur de l'école;
- 2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;
- 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - d) Les activités périscolaires;
 - e) La restauration scolaire;
 - f) L'hygiène scolaire;
 - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- 4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
- 5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

6° Donne son accord:

Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article L. 216-1 ;

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur:

- a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers;
- b) L'organisation des aides spécialisées.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations

- Quel est le rôle des représentants de parents d'élèves ?

Les parents d'élèves élus au conseil d'école ou au conseil d'administration d'un établissement du second degré sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative.

À l'école : le conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Adopte le projet d'école
- Donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- Peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Modalités de vote : Vote à main levée

Elections : 151 parents inscrits

74 votants au lieu de 63 en 2016 et 83 votants en 2015.

8 bulletins blancs et 66 suffrages exprimés soit un taux de participation de 49,01 %

Les 3 sièges de titulaires et les 3 sièges de suppléants sont pourvus.

➤ Présentation de la structure et de l'équipe

- 26 grands – 1 déménagement soit 25 grands
- 30 moyens
- 25 petits
- soit un total de 80 élèves.

➤ Règlement scolaire & Charte de la laïcité

Le règlement intérieur de l'école a été modifié en fonction de l'arrêté d'abrogation du mois de juillet 2016.

Acceptation du règlement intérieur à l'unanimité.

Acceptation de la Charte de la laïcité à l'unanimité.

➤ La coopérative scolaire

La coopérative a financé le spectacle « Les palabres du baobab » de la Compagnie CCDM pour un montant de 564 €.

Nous avons également acheté plusieurs livres sur notre thème annuel, l'Afrique, pour un montant de 249,44 €.

Une somme de 200 € est versée à chaque classe pour faire des petits achats pour ce premier semestre.

Le reste des achats est effectué en concertation avec les 3 collègues.

Vote : Accord du conseil d'école

Actuellement il y a en banque :

- 2376,84 € dont il faudra déduire :
- Adhésion à l'OCCE de 150,12 €
- Le coût du spectacle « Les palabres du baobab » : 564,00 €
- Achat à Office dépôt : 41,68 €
- L'achat de livres : 249,44 €
- Reste : 1371,60 €

L'argent reçu suite à l'appel de coopérative va bientôt être déposé en banque.

Le montant s'élève à 611,00 (MS) + 690,00 (PS) + 615 (GS) soit 1991,00 €

Soit un solde de 3287,60 €

Projet ville : Nous attendons l'acceptation de notre projet ville basé sur l'Afrique. Cette subvention nous aidera à financer l'achat de sable et de matériaux pour nos ateliers de manipulation et des albums liés au thème de l'Afrique. Elle contribuera également à payer une intervenante en danse africaine ou à notre sortie de fin d'année au zoo de Férolles Attilly. Elle n'arrivera que vers le mois de mars 2018.

➤ Vie de l'école & projets pédagogiques

Blog de l'école : <http://charmilles.toutemonecole.fr>

Chaque classe a son blog individualisé et protégé par un mot de passe sur le site toutemonannée.com.

Nous travaillons cette année sur le thème de l'Afrique.

Le spectacle « Les palabres du baobab » nous sert de lancement à ce projet.

Décloisonnement au sein de l'école : Décloisonnement des 3 classes sur notre projet annuel.

Tous mes mercredis matins, il y aura 3 ateliers proposés :

Nous allons répartir les enfants de l'école en 6 groupes de 13/14 élèves.

- Chorale, rythmes et découverte d'instruments sur le thème de l'Afrique (3 groupes de 13/14 soit 40 enfants)
- Ateliers de manipulation : jeux de sable et de graines (2 groupes de 14 soit 28 enfants)
- Arts plastiques sur le thème de l'Afrique (14 enfants)

Les enfants tourneront sur tous les ateliers.

Nous débuterons après les vacances.

➤ Sorties / Activités

- **Photographe** : il viendra faire les photos individuelles après les vacances scolaires, le 7 novembre 2017.
- **Spectacles à venir** :
 - « Julien et les copains du monde » de la compagnie Planète mômes le 4 juin 2018.
- **Cinéma le Bijou** : Nous participons à « ciné kid ». Le tarif est de 2.50 € par enfant et par film.

Cette année encore nous avons mis en place un système de carte de cinéma afin d'éviter la circulation d'argent.

Les moyens et les grands sont allés au cinéma le Bijou le 12/10/2017 voir « Les p'tits explorateurs ». Les petits iront voir « la ronde des couleurs » le 23/11/2017.

➤ **Les sorties :**

- **mercredi 23 mai (matin)**: MS
- **jeudi 21 décembre (matin)** : GS (destination en cours)
- **vendredi 15 juin (journée)** : PS iront à la maternelle du Château à Gournay dans le cadre de leur projet correspondance puis si possible à la caserne des pompiers de Noisy le Grand ou au château de Champs (À confirmer pour l'après-midi)
- Nous pensons organiser **une soirée contes et grands jeux en bois** le 14 décembre 2017 de 17h à 19h. Nous demanderons 6 parents volontaires pour lire des contes africains. Code couleur pour la journée : ROUGE.
- Inscription des classes de PS de Mme BARBE et de GS de Mme BALDERACCHI au brevet de gymnastique.
- Un GOUTER sera organisé par l'équipe éducative : il aura lieu le jeudi 21 décembre après- midi.

➤ Activité pédagogique complémentaire

Les activités ont débuté depuis le mois de septembre et ont lieu le mardi de 15h30 à 17h.

Les élèves sont pris en petits groupes pour faire des activités ludiques qui permettent de renforcer les apprentissages.

Période 1 & 2 : Nous avons décidé de consacrer le temps des APC aux jeux mathématiques et jeux de société pour tous les moyens et les grands de l'école.

➤ Mairie

Nous remercions la Mairie pour :

- Le remplacement du jeu dans la cour de récréation
- La réfection de la cour pour les eaux stagnantes
- La réfection partielle de la chaufferie

Travaux demandés :

- Boitier internet avec un accès internet dans la bibliothèque
Contrairement à la réponse donnée le 9 octobre 2017, il n'y a pas de prise RJ45 dans la BCD de l'école maternelle.
- Les prises RJ45 présentes dans la classe de la directrice et dans la salle des maîtres ne semblent pas fonctionner.
- Dalles acoustiques pour limiter le volume sonore dans le réfectoire
- Stores dans la classe des moyens de Mme DAGAUT
- Pose de dalles dans le patio **pour aménager un coin jardinage et un coin "mare"**
-> **demande de dalles au sol pour éviter la pousse des mauvaises herbes, arrachage des arbustes piquants pour des raisons de sécurité**
- Reboucher le trou de l'arbre à l'entrée de l'école maternelle
- Auvent dans la cour et installation d'un filet pour éviter les ballons sur la toiture
- Rebord en mousse sur les rebords entre la cour et le gazon
- Fissures sur le mur du bâtiment côté cour
- Ratelier pour les vélos
- Revêtement des sols des 3 classes et de la salle des maîtres
- Remplacement des portes dans la salle des maîtres
- Fixation du radiateur
- Peinture mur cloqué, commande accroches rideau dans la salle polyvalente

La commission de travaux ne passera pas cette année.

Informations de la Mairie :

- Toutes les écoles de Noisy le Grand seront sous vidéosurveillance d'ici fin 2018.
- PPMS : pour le moment une école pilote teste un nouveau système d'alerte.

➤ PPMS / exercices d'évacuation

L'exercice incendie effectué s'est déroulé correctement en une minute 03 secondes.

Nous aurons bientôt un nouvel exercice de type « intrusion » avant les vacances de Noël.

Nous attendons le scénario.

➤ Rythmes scolaires

Une enquête sera bientôt faite en ligne pour les familles, les enseignants et les personnels.

Après la remontée des résultats de l'enquête, nous devons réunir un conseil d'école extraordinaire.

La date retenue est le 9 janvier 2018 de 15h30 à 16h30.

La décision définitive sera prise en conseil municipal courant février 2018.

EMARGEMENT CONSEIL D'ECOLE DU 17 octobre 2017

NOMS	QUALITES	SIGNATURES
Mme Barbe	Directrice et enseignante PS	
Mme Balderacchi	Enseignante GS	
Mme Dagaut	Enseignante MS	
Mme Klusiewicz	Parent d'élève élu	
Mme Ba	Parent d'élève élu	
Mme Joantéguy	Parent d'élève élu	
M. VAURS	Représentant(e) de la Mairie	